

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

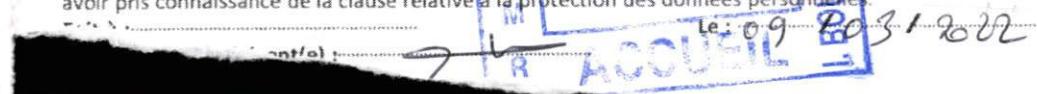
N° W21-673293

107649

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	003656	Société :	R.A.M.
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	OUARIT ABDELKrim
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 0661722705 Total des frais engagés : Dhs			

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cadre réservé au Médecin	Dr. NAJIM Mohammed Chirurgie Générale - Coeliochirurgie - Echographie Lot. Saâd El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 2 Hay Hassani - Casablanca INP : 091162297 Tel : 05 22 89 55 45
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	ABOUHASSANE HAFIDA Age:
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	maladie de l'hypothalamus
En cas d'accident préciser les causes et circonstances	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Le : 09/03/2022	



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/02/2022	Actes		G	INP : 091168281
				 Dr. NAJIB Mohammed Chirurgie Générale - Endocrinologie - Chirurgie d'Urgence - Echographie El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 2 Casablanca - Maroc

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ACHE L'EXTENSION Rue 8 Lissabon sion - CASABLANCA tél: 05 22 53 48 40	12/02/22	547,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	25533412 21433552 00000000 00000000			
	D 00000000 00000000 35533411 11433553			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	G			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	B			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Dr. NAJIM Mohammed
Chirurgie Générale - Coeliochirurgie - Echographie
Lot. Saâd El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 2
Hay Hassani - Casablanca
INP : 091162297
Tél : 05 22 89 55 45

Casablanca, le 02/12/2022

M → ABOU HASSAINE HAFIDA

~~PLX 50~~ AUC CCR 20 ~~7~~
1g x 2/j

7 jours



- puis AUC CCR 20

1g/j à partir du 8^e jour



~~AVISON~~

1c'est 31 avan



b/peyr

~~Percut~~

1g x 31 avan



b/peyr

~~LORENZON~~

0,4 ml vejecter sur cutane/j
4 jours

PHARMACIE L'EXTENSION
24 rue 8 lissasina
24 rue CASABLANCA
Extension : 05 22 93 48 40
Tel: 05 22 93 48 40

Cinabac 500
74,80 15x21,5

✓
S.I.

Cetamyl 1g 15x31,5

13,20

✓
S.I.

Dr. NAJIM Mohammed
Chirurgie Générale - Coeliochirurgie - Echographie
Lot. Saâd El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 2
Hay Hassani - Casablanca
INP : 091162297
Tél : 05 22 89 55 45

✓ 3547,40

PHARMACIE L'EXTENSION
24 Rue de Lissabon
Extension - CASABLANCA
Tél: 05 22 93 48 40

✓ 32,80

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca
LOVENOX 4000UI ANTI-XA/0,4ML SER B2
P.P.V. : 138DH10



6 118 001 080 472

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain Sebaâ 20250 - Casablanca
LOVENOX 4000UI ANTI-XA/0,4ML SER B2
P.P.V. : 138DH10



6 118 001 080 472



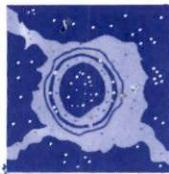
CETAMYL 1000 mg
Paracetamol 1000 mg + Cetamyl 1000 mg
Boîte de 10 comprimés P.P.V. : 13,20 DH

6 115 000 191 438

AMM N° : 570/17 DMP/21/NRQ

LOT : 21082
PER : 06/2023
PPV : 102,00 DH

✓ 3



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur : *Najim n°*

Nom et prénom : *Né le : 20/10/1983*

MR MME MLLE ENF

Age : *CJ022B22073220*

ABOU HASSAINE

Référence : *Mme ABOU HASSAINE HAFIDA*

HAFIDA

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage :- Vagin Exocol Endocol Endometre
- Date des dernières règles :
- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

cholecystite lithiasique
cholecystectomie

*Dr. NAJIM Mohammed
Chirurgie Générale - Coeliochirurgie - Endoscopie
et. Saïd El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 2
Hay Hassani - Casablanca
INP : 09.116.22.97
Tél : 05.22.89.55.45*

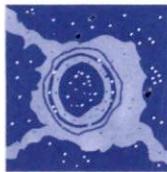
Radiographies :

*Dr. NAJIM Mohammed Date: 22/02/2022
Générale - Coeliochirurgie - Endoscopie
et. Saïd El Khair Rue 1 Imm. 1 N° 2
Hay Hassani - Casablanca
INP : 09.116.22.97
Tél : 05.22.89.55.45*

*Laboratoire de PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104 bis Avenue Abdelloumen et Rue Chatila
Signature :
Dr. SEKKAT F. BRITEL A.*

0522.99.37.86 - زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.20/21 - الفاكس : 104
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Adresse Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 22883

CASABLANCA LE : 22/02/2022

Analyses effectuées le: 22/02/2022

Pour.....: **Mme ABOU HASSAINE HAFIDA**

Sur prescription du: Dr NAJIM MOHAMED

Code.....: 22VX9146



Organisme.....:

Montant Net : 500.00 **Dhs**

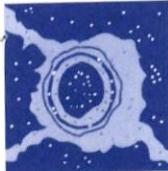
Arrêtée la présente facture à la somme de :
CINQ CENTS Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL

104 مكرر، زاوية عبد المؤمن - 1. زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522 . 99.37.20/21 - الفاكس: 0522 . 99.37.86
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaldoun@gmail.com

I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES

Nom : ABOU HASSAINE HAFIDA

Docteur : NAJIM MOHAMED

Age : 38A ans

Date de réception : 22/02/2022

Organisme :

Code Patient : 22VX9146

Organe : Vésicule biliaire.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : Cholécystite lithiasique.
Cholécystectomie.

Reçu à part, quelques calculs d'aspect dur (remis au patient).

L'examen concerne une vésicule biliaire de 7,5 cm de long, parvenue ouverte et renfermant quelques micro-calculs friables résiduels.

La paroi est oedémateuse souple, à relief muqueux irrégulièrement conservé avec des foyers d'aspect fraise.

Histologiquement, il s'agit d'une paroi vésiculaire le plus souvent oedémateuse, modérément épaisse et dont le relief muqueux est parfois conservé, sous forme de pédicelles fibreuses, à revêtement altéré ou de franges muqueuses, à revêtement régulier et dont l'axe est élargi par des amas d'histiocytes spumeux.

Ce relief muqueux est par ailleurs largement affaissé, réduit à des tubes diverticulaires réguliers ou dédifférenciés et enserrés dans un chorion congestif et modérément infiltré d'éléments inflammatoires mononucléés.

La musculeuse est modérément épaisse.

La séreuse est le siège d'une importante hyperplasie vasculo-nerveuse.

CONCLUSION : - Poussée oedémateuse sur cholécystite chronique lithiasique avec foyers xanthogranulomateux.

- Absence de malignité sur le matériel examiné.

Signé : Dr. A. BRITEL

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
[Handwritten signature over the stamp]